



Titre de séjour (vie privée et familiale)

Par **mohammed18**, le **19/07/2015** à **07:24**

Bonjour rnje suis algérien je suis marié avec une française le 6 juin 2015, je suis entré en France avec un visa espagnol je n'ai pas encore déposé mon dossier à la préfecture j'ai vu une avocate des droits des étrangers elle m'a dit c'est mieux que tu attends un an en France et tu prépares tes preuves de vie commune avec ta femme et après t'auras ton titre de séjour par ce que si je fais la demande ils vont me demander de retourner en Algérie pour obtenir le visa long séjour et ça c'est impossible pour moi car ma femme elle a des gros problèmes de santé en plus j'ai le service militaire à fairernje veux savoir et ce qu'il y a des solutions sur mon cas ou j'attends un an où je prends un rendez-vous a la préfecture pour déposer mon dossier ?nmerci